

# Développement agricole au Burkina Faso.

*Travail réalisé par  
Mélanie Lignon & Cécile Leclère  
dans le cadre de l'UV longue dirigée par M. Dufumier  
'Développement agricole dans les pays en voie de développement'.*

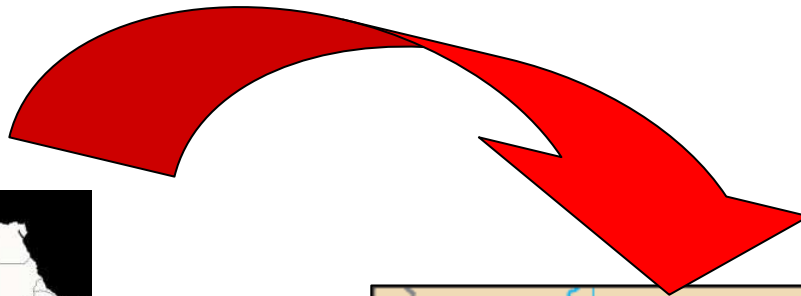
Introduction .....	2
I- Présentation du Burkina Faso.....	2
I- Présentation du Burkina Faso.....	3
1. Situation géographique.....	3
2. Démographie .....	4
3. Histoire et politique au Burkina Faso.....	5
4. Situation économique.....	6
II- Histoire de l'agriculture burkinabé, problématiques agraires à l'échelle du pays et solutions adoptées. ....	8
1. L'agriculture traditionnelle Burkinabé.....	8
2. La dégradation des écosystèmes Burkinabé soumis à une agriculture destructrice.....	9
3. Les voies d'amélioration avancées pour sortir de cette crise.....	9
4. Les conditions de la réussite de ces projets.....	10
III- La zone cotonnière, l'Eldorado du Burkina Faso.....	12
1. Pourquoi la culture du coton s'est-elle développée ?.....	12
a) Une volonté gouvernementale.....	12
b) Les effets induits de la cotonculture ont convaincu les agriculteurs.....	12
2. La migration des Mossi dans le sud-ouest du pays.....	13
a) La zone cotonnière est devenue une destination privilégiée des migrants.....	13
b) Le droit foncier traditionnel est bafoué.....	14
c) Comment rétablir la sécurité foncière.....	15
3. Les limites de la solution coton.....	15
IV- Quel avenir pour ce pays ?.....	18
1. Laissons les Burkinabé profiter de leur 'or blanc' !.....	18
a) Amélioration des rendements cotonniers versus amélioration de la rémunération du travail ?.....	18
b) Combats contre les protectionnismes des pays dits 'du Nord' .....	20
2. L'avenir de façon plus générale, à l'échelle du pays et des autres cultures.....	21
a) Développement de l'association culture/élevage.....	21
b) La révolution blanche, où comment sauver les Peul ?.....	21
c) Protection de l'agriculture vivrière .....	22
Conclusion.....	24
Bibliographie.....	25

Nous voulions remercier M. Dufumier par qui nous avons beaucoup appris lors de cette UV et aussi pour ses conseils lors de notre entrevue, et présenter nos excuses par avance pour ce travail qui aurait mérité plus d'approfondissements (et en particulier sur le terrain, mais nous espérons pouvoir aller vérifier par nous même tous nos dires d'ici peu !).

## Introduction

Le Burkina Faso, ou 'pays des hommes intègres' est un petit pays enclavé d'Afrique sub-saharienne, peuplé par de multiples ethnies essentiellement rurales et paysannes. Ce pays reste encore à l'heure actuelle l'un des plus pauvres au monde, handicapé par ses faibles ressources naturelles (en particulier absence de pétrole) et par ce biais, fortement importateur. Nous allons nous attacher à vous présenter quel a pu être son développement agricole, et quel il pourrait être inventé aujourd'hui, face à des problèmes contemporains.

Nous présenterons dans un premier temps le Burkina Faso, à travers de sa géographie, de sa population, de son histoire et de son économie. Puis, nous nous attacherons à décrire et comprendre les systèmes agraires actuellement développés dans ce pays. Nous essayerons ensuite d'analyser les choix de culture des paysans, en se focalisant sur la zone cotonnière située au sud-ouest du Burkina et en adoptant une démarche systémique. Enfin, nous proposerons une vision à court et à long termes du devenir de ces systèmes agraires et tenterons d'élaborer des propositions d'améliorations des systèmes déjà en place.



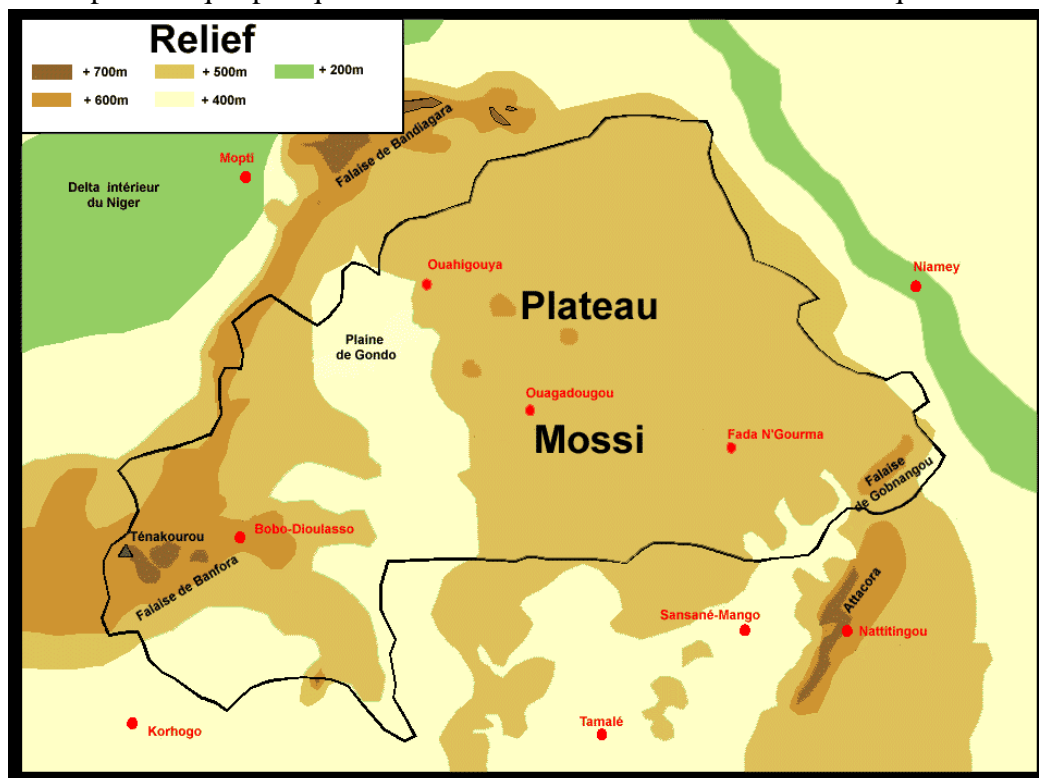
<https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html>

## I- Présentation du Burkina Faso.

### 1. Situation géographique

Le Burkina Faso est un pays sahélo soudanien de l'Afrique de l'Ouest, d'une superficie totale de 274 200 km<sup>2</sup> (1/3 de la surface de la France) et limitrophe de six pays : le Mali au nord, le Niger à l'est, le Bénin au sud-est, le Togo et le Ghana au sud et la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Ainsi, le Burkina Faso est un pays enclavé : il ne possède pas d'accès direct à la mer. La capitale est Ouagadougou, au centre du pays. Le Burkina Faso est divisé en 45 provinces et 13 régions administratives.

Le relief est peu marqué puisque l'écart entre les altitudes extrêmes n'est que de 600 mètres.



<http://www.reynier.com/ciaf/Pays-mono/Burkina/Geograph/Graphics/relief.GIF>

L'altitude moyenne ne dépasse pas 400 mètres et près de la moitié du pays se situe entre 250 et 350 mètres. Le relief du pays peut être décomposé en deux parties : une immense pénéplaine en position centrale (85% de la surface) et deux plateaux latéraux gréseux qui correspondent à une couche sédimentaire et se situent sur des fronts d'érosion. Les plateaux sont soulevés au-dessus de la plaine par l'intermédiaire de falaises qui peuvent atteindre 150 mètres de hauteur pour les plateaux de l'ouest du Burkina (de la région de Bobo Dioulasso à celle de Banfora). C'est dans cette région que se situe le point culminant du pays, le piton de Ténakourou (747 mètres d'altitude).

Le Burkina Faso possède un climat tropical avec deux saisons très contrastées : la saison des pluies avec des précipitations comprises entre 300 mm et 1200 mm et la saison sèche durant laquelle souffle l'harmattan, un vent chaud et sec, originaire du Sahara. La saison des pluies dure environ 4 mois, entre mai-juin et septembre, sa durée est plus courte au nord du pays. On peut donc distinguer trois grandes zones climatiques :

- **zone sahélienne** au nord du pays : moins de 600 mm de pluviométrie par an et amplitudes thermiques élevées (15 à 45 degrés).
- **zone soudano-sahélienne** entre 11° 3' et 13° 5' de latitude Nord. C'est une zone intermédiaire pour les températures et les précipitations.
- **zone soudano-guinéenne** au sud du pays : plus de 900 mm de pluie par an et des températures moyennes relativement basses.

Bien que le Burkina soit peu arrosé, il possède un réseau hydrographique assez développé, en particulier dans la zone méridionale. On distingue trois bassins principaux : celui de la Volta au centre et à l'ouest (qui rejoint du lac Volta du Bénin et à l'origine de l'ancien nom du pays, la Haute-Volta), celui du Niger au nord-est et à l'est et celui du Comoé au sud-ouest.

Dans la zone sahélienne, la végétation est du type steppe à arbrisseaux, arbustes et arbres. La pluviométrie du secteur sahélien est généralement inférieure à 600 mm pour une saison sèche de durée supérieure à 8 mois. Au niveau de la zone sahélo soudanienne, de nombreuses espèces végétales sahéliennes et soudaniennes y interfèrent. Cependant l'allure générale de la végétation est dominée par des espèces sahéliennes. La zone soudano guinéenne est le secteur de la grande savane à faciès multiples, parsemée de reliques de forêts claires, sillonnée de galeries forestières et façonnée surtout par les feux de brousse et d'intenses activités agricoles et pastorales. Hormis le domaine classé de l'Etat et les "bois sacrés" (= lieux de culte), les formations végétales naturelles de ce secteur sont menacées à la fois par les activités anthropiques et les aléas climatiques.

## **2. Démographie**

Le Burkina Faso est un pays densément peuplé (50,7 hab/km<sup>2</sup>) mais, relativement à ses pays limitrophes, il est moyennement peuplé. Cette population est encore dans une phase de croissance importante puisque le taux de croissance est de 3% et l'indice de fécondité est de 6,47 enfants par femme.

La population est jeune (l'âge médian est de 16,5 ans), il y a environ autant d'hommes que de femmes (rapport de masculinité = 0,99 homme/femme). Aujourd'hui les 13 902 972 habitants vivent essentiellement à la campagne, puisque seulement 18,3% de la population est urbaine. L'agriculture occupe 90 % de la population, le reste de la main d'oeuvre étant employée dans l'industrie et les services. Cette population burkinabé est peu alphabétisée (26,6 %, taux plus élevé pour les hommes) et 45 % vivent en dessous du seuil de pauvreté (estimation de 2003, seuil à 72 690 FCFA par personne et par an). Cette pauvreté, essentiellement rurale (50,6% contre 16% en milieu urbain) et la rareté du travail seraient les causes principales des migrations à la fois vers les villes et vers les pays voisins, en particulier la Côte d'Ivoire.

Les conditions sanitaires sont médiocres et la population n'accorde qu'une confiance modérée aux soins apportés au sein des hôpitaux par exemple (nombre de décès très élevé). Il n'existe pas de système de sécurité sociale, ce qui ne facilite pas l'accès aux soins des plus démunis. Les plus grandes causes de mortalité sont le SIDA (taux d'infection au VIH d'environ 4,2 %, un des 5 pays d'Afrique de l'Ouest le plus touché), le paludisme et la méningite (le Burkina fait partie de la 'ceinture méningée qui va de l'Ethiopie au Sénégal), avec aussi les diarrhées, le tétanos et la rougeole pour les enfants. C'est pourquoi la mortalité est élevée : 15,60‰, et en particulier chez les enfants, cette mortalité passe à 91,35‰. Les

burkinabé ont ainsi une espérance de vie de 48,85 ans, et ce malgré les soins attentifs apportés par la population aux personnes âgées. Ces conditions sanitaires sont d'autant plus mauvaises que l'accès à l'eau potable est limité : la moitié de la population seulement y a accès.

La population burkinabé est composée de multiples ethnies. En effet, on y distingue non seulement les Mossi, majoritaires (plus de 40% de cette population), mais aussi les Peuls, les Gurunsi, les Senufo, les Lobi, les Bobo et les Mandé. Nous verrons par la suite que ces nombreux groupes ethniques cohabitent sans trop de heurts mais que pour certains d'entre eux les systèmes agraires sont sources de conflits. De même, les pratiques religieuses variées ne sont généralement pas sources de discordes, puisqu'au sein d'une même famille, les membres peuvent pratiquer différents cultes. Au niveau de la population burkinabé, on dénombre 50% de musulmans, 40% d'animistes et 10% de chrétiens.

### **3. Histoire et politique au Burkina Faso**

L'histoire ancienne du Burkina est relativement méconnue : une civilisation néolithique s'y est développée au Ier millénaire avant J.C. (on retrouve ses traces sous forme de pierres taillées, des motifs gravés et des poteries). Après la naissance de l'agriculture (de type abattis brûlis), une vague de cavaliers vient mettre en place une sorte d'aristocratie militaire sur cette structure, les autochtones gardant leurs 'propriétés'. Cette organisation est encore visible par la présence de chefs de cantons et chefs de la terre.

Plusieurs vagues d'immigration amènent les Mossi du XIème au XIVème siècle. Leur intégration aux populations locales donna naissance à quatre royaumes dont le plus septentrional et le plus important, le Yatenga eut des rapports conflictuels avec son puissant voisin, le Soudan. Le Yatenga réussit à résister à l'islamisation imposée par l'empire des Songhaï. D'autres invasions brassèrent la population de l'actuel Burkina. D'autres vagues d'immigration au XIXème siècle s'accompagnèrent de campagnes d'islamisation. C'est le cas des Peuls qui contrôlent l'est de la Volta dès 1810.

En 1888, une première expédition française atteint le territoire de l'actuel Burkina Faso, menée par le capitaine Binger et rejoint Ouagadougou où ils sont reçus par le Mogho Naaba. Ce dernier accepte en 1896 le protectorat des Français, tandis que les autres royaumes Mossi font de même et qu'est créée l'entité Haut-Sénégal-Niger regroupant leurs territoires. Pendant la Première Guerre mondiale, ce sont les Mossi qui fournissent l'essentiel du contingent des Tirailleurs sénégalais.

En 1919, la colonie de Haute-Volta est créée, occupant le territoire de l'actuel Burkina. En septembre 1932, la Haute-Volta, territoire convoité pour son réservoir en main d'œuvre, est scindé entre le Mali actuel, la Côte d'Ivoire et le Niger, en dépit des protestations du Mogho Naaba. Cependant, après les services rendus pendant la Seconde Guerre mondiale, la Haute Volta fut reconstituée en 1947.

Le 5 Août 1960, l'indépendance de la Haute-Volta est déclarée. Maurice Yamagéo, le premier président du nouvel état indépendant, est contraint de démissionner en 1966, suite à des soulèvements populaires. C'est le lieutenant-colonel Lamizana qui lui succède, après s'être accaparé le pouvoir au nom de l'armée. Il renverse la Première République, instaure un régime militaire autoritaire et supprime les partis politiques. Le 25 novembre 1980, c'est à son tour d'être renversé par le colonel Zerbo, lui-même renversé deux ans plus tard par le commandant Ouedraogo, qui choisit pour Premier ministre Thomas Sankara. À la suite du

renvoi de ce gouvernement, le 4 août 1983, une partie de l'armée se soulève, conduite par le commandant Lingani et les capitaines Blaise Compaoré, Thomas Sankara et Henri Zongo.

Thomas Sankara devient alors le président et décide de renommer le pays l'année suivante, le 4 août, à l'occasion du premier anniversaire de la révolution. La Haute-Volta devient le *Burkina Faso* ou 'pays des hommes intègres'. C'est un nouveau départ pour le pays, lancé aussi par la grande popularité de Sankara, bien qu'étant aussi considéré par certains comme extrême dans ses propos. Au bout de 4 ans de régime révolutionnaire, le président Sankara est assassiné le 15 octobre 1987. Ce coup d'état monté par Blaise Compaoré annonce en quelque sorte le règne de ce dernier, puisqu'il est encore à la tête du Burkina. Il a amorcé des réformes telles que la privatisation d'entreprises d'Etat ou encore a participé activement aux négociations lors de conflits entre états africains. Cependant, il représente aussi un risque puisqu'il a favorisé la modification de la Constitution afin de pouvoir se représenter pour un troisième mandat en 2005.

Globalement, on estime que la situation politique au Burkina est stable, d'autant plus que les coups d'état qui ont abouti à des changements dans la majorité au pouvoir se sont fait sans heurts violents de la part de la population, contrairement à d'autres pays voisins. C'est pourquoi les bailleurs internationaux témoignent de leur confiance dans ce pays en débloquent des fonds importants d'aide internationale au développement (de plus, le Burkina Faso n'a jamais été en cessation de paiement).

#### **4. Situation économique**

Les ressources naturelles au Burkina Faso sont relativement limitées, et en particulier au niveau énergétique, la seule ressource disponible est constituée par le bois (le réseau hydrographique limite l'installation de barrages). On trouve tout de même des gisements naturels en cours d'exploitation: du manganèse, du marbre, de l'or, du fer, du nickel, de la bauxite et du plomb. Cependant, il est intéressant de savoir que ces ressources sont souvent sous-exploitées car les croyances indigènes tendent à donner une dimension maléfique à ces minéraux et l'exploitation, gérée par des multinationales, ne profite que très peu dans l'ensemble à la population. Par ailleurs, les travailleurs des mines sont souvent des personnes exclues de la société qui n'ont pas d'autre source de revenu possible que de devenir chercheur d'or par exemple.

Les principales productions sont agricoles, du fait que la population soit majoritairement employée dans ce secteur. Les productions sont les suivantes : coton, arachide, sésame, sorgho, millet, maïs, riz et haricots verts. Le Burkina Faso est devenu le 1<sup>o</sup> exportateur de coton africain (en 2005) et de haricots verts. Il y a aussi de l'élevage, assuré principalement par la population peule, mais nous verrons que ce secteur est en forte évolution.

L'agriculture représente 32.6 % du PIB. C'est le secteur des services qui compose majoritairement le PIB (47.7 % et 19.7 % pour l'industrie, en 2006). Avec une croissance du PIB annuelle passée de 1,6 % en 2001 à 5,2 % en 2006, le Burkina Faso entrevoit un avenir économique meilleur, même si ce pays est encore classé parmi les plus pauvres du monde (Classé 172<sup>ème</sup>/174 sur la base de l'indicateur de développement humain (IDH = 0,304 en 1997)) et même si le produit intérieur brut par habitant et par an est encore insuffisant (220 dollars en 2006).

Les infrastructures de transport sont peu développées (1/3 des routes seulement sont goudronnées et réseau ferroviaire limité).

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et aussi de la zone franc, ce qui assure une relative stabilité monétaire grâce à l'appui de la Banque de France et bien que le taux de change fixe avec l'euro très fort soit parfois préjudiciable pour la compétitivité de ses exportations. Par ailleurs, la force de l'euro détériore les termes de l'échange du Burkina : l'achat des intrants se fait en euros pour des productions agricoles vendues en dollars. De plus, ce phénomène est accentué par les subventions européennes et américaines qui favorisent le maintien des prix de ces productions à la baisse (par exemple le coton, voir plus loin).

La dette est aujourd'hui réduite grâce à l'initiative PPTE en 2001 (pays pauvre très endetté) qui l'a allégé en annulant la dette bilatérale et grâce aussi à l'initiative IADM en 2006 (initiative d'annulation de dette multilatérale).

Maintenant que nous sommes riches de ces connaissances générales de base autour du Burkina Faso, nous allons pouvoir tenter, par un approche systémique, de comprendre les mutations qui ont animé le développement agricole de ce pays et d'envisager des propositions pour les systèmes qui semblent rentrer en crise.



## **II- Histoire de l'agriculture burkinabé, problématiques agraires à l'échelle du pays et solutions adoptées.**

### **1. L'agriculture traditionnelle Burkinabé**

Le Burkina Faso a été un des derniers pays colonisés par la France. Il a toujours été plus considéré comme un réservoir de main d'œuvre (population Mossi) que comme un pays aux potentialités agricoles intéressantes. L'enclavement du pays y a été aussi pour beaucoup. La Haute-Volta a même été divisée entre Mali, Côte d'Ivoire et Niger durant ces années de colonisation. De ce fait, on ne trouve pas de grandes plantations datant de l'époque coloniale. L'agriculture est donc de type familiale avec une production vivrière. Les paysans cultivent le mil, le sorgho, le maïs, ainsi que d'autres céréales. Les cultures de case pratiquées par les femmes jouent un rôle essentiel pour l'équilibre de l'alimentation.

Certaines cultures de rente se sont développées en parallèle de ces productions vivrières, après l'indépendance, comme la culture de l'arachide au Nord du pays et la culture du coton dans le sud-ouest. Le Burkina Faso est depuis 2005, grâce à une agriculture familiale, le premier exportateur africain de coton.

Nous avons déjà vu que la population burkinabé est divisée en de nombreuses ethnies. Nous nous intéresserons surtout aux Mossi, aux Peul et aux tribus de la zone cotonnière, au sud-ouest du pays, sur laquelle nous concentrerons notre étude. Les Mossi forment la plus grande part de la population. Ils sont originaires du plateau du même nom, au centre du pays. Cette population a connu une croissance démographique importante qui a provoqué une crise agricole et la migration d'une partie de cette population vers d'autres régions moins densément peuplée du pays et vers d'autres pays voisins. Nous y reviendrons.

Les Peul forment une ethnie à part. Cette population de plus de 8 millions d'individus est répartie dans plus d'une quinzaine d'États : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Sierra Leone, Mali, Burkina, Bénin, Togo, Ghana, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, et aujourd'hui Côte d'Ivoire et Soudan. Ils vivent en groupe dispersé. Ce sont soit des éleveurs de petits bovins ou zébus transhumants, soit des agro pasteurs semi-nomades ou sédentaire. Ils représentent 10% de la population Burkinabé. Les transhumants profitent de la pousse d'herbe dans les zones Nord, sub-saharienne, pendant la saison des pluies, puis ils retournent vers le Sud du pays en saison sèche, profitant des chaumes laissés après la récolte.

Les agriculteurs pratiquaient l'abattis-brulis. Il y avait des terres en abondance. La reproduction de la fertilité du sol se faisait par les jachères et ces mêmes jachères servaient au pâturage des animaux des Peul, notamment tant que la récolte n'était pas encore faite. Les Peul pouvaient profiter des puits de village pendant leur transhumance et les agriculteurs profitaient de la matière organique apportée par les animaux sur leur champ les plus proches du village qui étaient cultivés tous les ans, grâce à des contrats de fumure. Evidemment il y avait certaines mauvaises années, comme en 1973, où la sécheresse a provoqué un manque important de pâturage et où les animaux pouvaient, pour survivre, s'attaquer aux cultures. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont donc toujours existé mais l'association entre les éleveurs et les agriculteurs a longtemps été bénéfique pour les deux parties, il n'y avait pas de conflits importants, malgré quelques échauffourées.

## **2. La dégradation des écosystèmes Burkinabé soumis à une agriculture destructrice.**

La démographie galopante du Burkina Faso, le réchauffement climatique qui a réduit la pluviométrie de 100 mm, le besoin qu'ont les agriculteurs de produire plus, l'adoption de nouvelles cultures comme l'arachide, de nouveaux itinéraires culturaux ont provoqué une crise grave.

C'est tout d'abord une crise écologique. Les agriculteurs, de plus en plus nombreux et devant dégager un surplus agricole de plus en plus élevé, ont colonisés de plus en plus de terres, réduisant les espaces et les temps de jachère, jusqu'à la disparition totale de celle-ci. L'introduction de la traction animale et de l'araire va permettre aux agriculteurs d'agrandir la surface exploitée par actif en labourant une partie de leurs terres, celles qu'ils n'ont pas eu le temps de semer précocement. Ce n'est pas un vrai labour mais un travail superficiel du sol. Une araire ou une houe peut être tirée par un âne (sur le plateau Mossi notamment) ou un à deux bovins. Ce travail du sol va permettre à la plante de rattraper le désavantage d'un semis tardif et maintient ainsi les rendements. La production par actif augmente, en même temps que le nombre d'actifs.

Comme il n'y a presque plus de jachère, la reproduction de la fertilité ne se fait plus. La minéralisation de l'humus étant extrêmement rapide, sans restitution de matière organique, le sol n'est plus capable de retenir l'eau, ni les cations échangeables. Le sol est également plus fragile, il devient extrêmement sensible à l'érosion. Les agriculteurs défrichent de plus en plus de terres, et même des terres très peu productives comme les plateaux latéritiques ou des terrains en pente. Ces défrichements favorisent l'érosion, ce qui diminue le volume de sol, ensable les zones de bas fonds et favorise encore plus le ruissellement diminuant ainsi l'infiltration de l'eau dans le sol.

La deuxième conséquence importante de cette augmentation de terres cultivées est la diminution des terres pastorales, disponibles pour les troupeaux des Peul. Repoussés de plus en plus au Nord en saison des pluies, les disponibilités en fourrage de cette zone ne couvrent pas les besoins des bêtes durant toute la saison des pluies. Les Peul retournent dans le Sud, avant les récoltes, les troupeaux ne trouvent plus assez de jachère à pâturer, ils s'attaquent aux cultures. Ceci conduit à des conflits de plus en plus récurrents entre agriculteurs et éleveurs.

Le pays est en pleine crise écologique, agricole et sociale. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs, la faible productivité et la diminution de la fertilité des terres, la désertification du pays du Nord vers le Sud ne nous laisse pas penser que la situation va s'arranger simplement. Le gouvernement Burkinabé va mettre en place avec l'aide d'organisations non gouvernementales un plan d'action pour sortir de la crise et enrayer la destruction annoncée du pays.

## **3. Les voies d'amélioration avancées pour sortir de cette crise**

La première des choses est de lutter contre la destruction des sols. Les agriculteurs vont être invités à cultiver sous couvert arboré. Les couverts d'Acacia Albida sont les plus intéressants. Ces arbres aux racines pivotantes profondes ne gênent pas les cultures à leur pied. Le travail du sol y est tout à fait possible. De plus, cet arbre perd ses feuilles en saison des pluies, il ne fait donc pas d'ombre aux cultures. Par contre, ces feuilles vont fertiliser le

sol. L'arbre va puiser les matières minérales profondément dans le sol et les restituer près de la surface par ses feuilles et la minéralisation de l'humus. Cet arbre est une légumineuse, il fixe le diazote de l'air pour fabriquer ses acides aminés. Ses feuilles fertilisent donc le sol en minéraux mais surtout en azote. Il joue le même rôle que la jachère (la reproduction de la fertilité du sol), mais on peut cultiver tous les ans la parcelle. Les karités, plus fréquents au Burkina que l'Acacia, peuvent tenir le même rôle mais ils gardent leurs feuilles en saison des pluies. Ils interceptent donc l'énergie lumineuse utile aux cultures. Ce ne sont pas des légumineuses. Même si le karité n'a pas les mêmes qualités que l'Acacia Albida pour les cultures, on peut le valoriser en vendant du beurre de karité. Tous ces arbres servent aussi de fourrages.

Il faut aussi éviter l'érosion pluviale. La construction de diguettes parallèles aux courbes de niveau va retenir l'eau et donc la terre qu'elle charrie. L'eau va s'infiltrer dans le sol au lieu de rejoindre directement le cours d'eau le plus proche et cela va limiter l'érosion. Si l'on ne veut pas inonder les cultures, une diguette filtrante formée par des pierres ou mieux une herbe ligneuse pérenne, permet de retenir la terre tout en laissant passer l'eau. Le barrage filtrant permet tout de même de ralentir la vitesse de l'écoulement de l'eau et améliore sensiblement son infiltration dans le sol. Les herbes des diguettes servent également de pâturage. Toute eau de pluie tombée devra s'infiltrer dans le sol puis être évapotranspirée par les plantes, permettant ainsi la création de biomasse pour l'alimentation humaine ou animale.

La reconstitution de l'environnement n'est pas le seul problème à résoudre, l'accroissement des rendements est aussi important. Cet accroissement des rendements peut passer par l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires. Toutefois, l'achat de ces produits se fait à l'étranger ce qui accroît la dépendance du pays au niveau international. C'est ce qui va tout de même se faire. La fertilisation des sols se fait dans une moindre mesure par l'apport au champ de déjections animales. On peut soit apporter le fumier produit par les animaux de trait de l'agriculteur, soit rétablir les contrats de fumure avec les Peul. Les tensions sont encore bien trop fortes pour que cette pratique soit vraiment généralisée.

#### **4. Les conditions de la réussite de ces projets.**

L'implication des paysans dans ces projets est d'une extrême importance. En effet, lorsqu'ils se sentent concernés et qu'ils travaillent par eux-mêmes à l'amélioration de leur environnement, ils pourront en comprendre l'intérêt d'une part, et surtout ils sauront entretenir ce qui a été créé (parc arboré ou diguette), et recréer ailleurs les mêmes choses. La diffusion de ces techniques simples en est grandement accélérée. C'est d'ailleurs pourquoi il est préférable de promouvoir une technique simple maîtrisable par le plus grand nombre.

La mise en œuvre de ces projets s'est faite souvent sans intégrer les Peul. Les troupeaux pouvant normalement pâturer les chaumes, ils empêchaient toute pousse d'arbre sur la parcelle. Il a donc fallu interdire la parcelle aux troupeaux mais sans rien proposer en échange comme pâturage. Les Peul ne pouvaient même plus déplacer leur troupeau du point d'eau au pâturage sans traverser des cultures, alors que l'on avait vu évoqué plusieurs fois la possibilité de couloir de passage pour les transhumants. Les Peul n'avaient d'autres choix que de dénigrer les interdits, ce qui a aggravé la crise sociale.

Les Peul ont été expulsés violement du plateau Mossi. On trouve donc des parcs arborés sur ce plateau qui aujourd'hui pourrait de nouveau servir de pâturage aux troupeaux Peul, qui de plus fertiliseraient ainsi la terre. Mais les tensions sont encore telles que les Peul ne s'y arrêtent quasiment plus lors de leur transhumance.

Les parcs et les diguettes sont en voie d'expansion dans le pays mais il reste beaucoup à construire. Il serait souhaitable pour maintenir la paix civile d'intégrer cette fois toutes les Ethnies concernées. Les Peul ont prouvé par le passé qu'ils pouvaient laisser un parc arboré pousser sans clôture s'ils avaient été informés et impliqués comme les agriculteurs, car ne l'oublions pas, ces projets sont aussi de leur intérêt.

Nous allons maintenant nous focaliser sur la région sud ouest du Burkina, qui a réussi à se développer grâce à l'essor de la cotonculture, et nous essayerons de dire s'il s'agit en quelque sorte d'une 'solution miracle', applicable au pays entier ou si ce n'est qu'un succès ponctuel qui doit tout de même encourager le reste de Burkina.

### **III- La zone cotonnière, l'Eldorado du Burkina Faso**

#### **1. Pourquoi la culture du coton s'est-elle développée ?**

##### **a) Une volonté gouvernementale**

La culture du coton ne date pas de l'époque coloniale, mais d'après l'indépendance. Le Burkina a été intégré aux échanges internationaux et sa position plutôt importatrice n'est pas favorable. L'Etat développe la culture du coton pour faire entrer des devises (en outre, il faut rembourser les dettes). La culture de l'arachide datant de l'époque coloniale n'est pas favorisée car la concurrence d'autres huiles, tournesol, colza des pays du nord beaucoup plus productifs fait chuter les prix. Le coton a, quant à lui, maintenu un bon prix pendant quelques années, contribuant ainsi à l'économie burkinabé en termes d'emploi, de distribution de revenu, de contribution au PIB et à la balance commerciale.

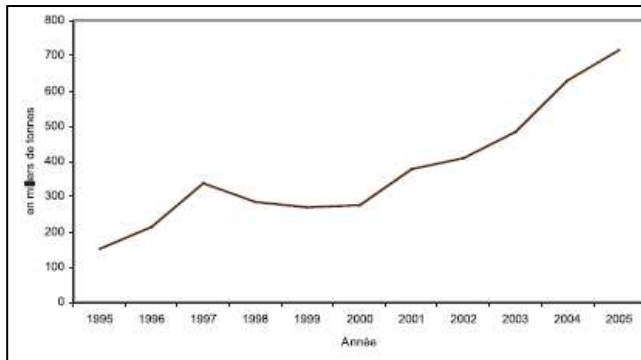
En outre, le coton semble être relativement adapté au climat du Burkina. En effet, sa culture nécessite seulement 600 à 800 mm d'eau (en 5 ou 6 mois) pendant la phase de croissance de façon régulière et en abondance, ce qui correspond à la saison des pluies burkinabé. Ensuite, au moment de la fructification, un fort ensoleillement et de la chaleur sont assurés par la saison sèche. Lorsque les capsules arrivent à maturité et vont s'ouvrir, il faut que la sécheresse soit aussi parfaite que possible, ce qui ne pose pas de problème au Burkina. En outre les cotonniers ne craignent pas les températures élevées. Enfin, cette plante n'est pas très exigeante en ce qui concerne la qualité des sols, bien qu'il soit préférable de choisir des terres sablo argileuses à argilo sablonneuses, bien perméables et suffisamment profondes. Or les plateaux du sud ouest burkinabé sont dits 'légers' car ayant une texture sableuse.

Cette culture cotonnière s'est développée dans la zone sud-ouest grâce aux efforts de développement de l'Etat par l'intermédiaire de la Société Burkinabé des Fibres Textiles : SOFITEX. Les agriculteurs qui souscrivaient un contrat de production de coton avaient accès à du crédit, un engrais adapté à la culture du coton était subventionné, les prix étaient garantis pour la saison et la SOFITEX s'engageait à ramasser le coton même dans les coins les plus reculés du Burkina. C'est ainsi que le coton est devenu le premier produit exporté du Burkina. Il représente bon an mal an plus de 55 % des recettes en devises. L'Etat Burkinabé a besoin de ces recettes pour pouvoir importer. Le Burkina Faso est le premier exportateur africain de coton depuis 2005 !

Depuis 1974, ce n'est plus la SOFITEX qui organise le crédit et la commercialisation primaire du coton mais des groupements de villageois (GV). Les villageois s'organisent entre eux pour vendre le coton et être caution solidaire pour des agriculteurs souscrivant des crédits. Ils peuvent également lancer des projets à caractères sociaux. Les GV ont eu de nombreux soucis de gestion et un endettement important, la SOFITEX et l'AFD ont donc engagé un programme de formation des responsables des GV et ont organisé les GV en groupements plus petits, à l'échelle du quartier où les affinités sont plus fortes. Aujourd'hui, la SOFITEX n'est plus le seul interlocuteur des agriculteurs, le marché s'est libéralisé (la SOFITEX a été privatisée) et on trouve quatre autres firmes qui exploitent le coton.

##### **b) Les effets induits de la cotonculture ont convaincu les agriculteurs**

Nous pouvons remarquer au travers de l'augmentation massive de la production de coton sur le graphe ci-dessous que la culture du coton a rencontré un franc succès auprès de agriculteurs. Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Est-ce le seul fait qu'au début, le prix du coton était assez rémunérateur pour que cela vaille le coup d'investir dans cette culture ?



Evolution de la production de coton au Burkina  
<http://www.bceao.int/internet/rsstats.nsf>

En réalité, pour pouvoir répondre à cette question, il faut savoir que le coton n'est pas la seule production de la région. Elle est devenue excédentaire en maïs, sorgho et mil très rapidement. Si l'on regarde de plus près, le coton ne représente qu'un faible pourcentage de l'assolement des exploitations. La rotation coton maïs se développe bien car le maïs profite bien de l'engrais coton. Ainsi, les agriculteurs du sud-ouest Burkinabé souscrivent des contrats coton dans le but d'avoir accès au crédit et donc à la culture attelée et même à de la petite moto mécanisation. Ce crédit permet également de faire la soudure. L'engrais coton, n'est pas adapté aux céréales mais les agriculteurs l'utilisent quand même au regard de son faible coût, et ont des rendements assez bons, meilleurs que dans d'autres régions du pays. La région est donc vite devenue dans les années 1980 excédentaire en céréales vivrières qui sont vendues dans les autres régions du Burkina.

## **2. La migration des Mossi dans le sud-ouest du pays.**

### **a) La zone cotonnière est devenue une destination privilégiée des migrants.**

Le Sud du pays, aux précipitations importantes, 900 à 1200 mm de pluie, a longtemps été une zone faiblement peuplée. Les maladies endémiques telles que l'onchocercose et la trypanosomiase animale rendaient la zone peu attractive. C'est pourquoi l'extension de l'espace cultivé s'est d'abord fait vers le Nord, pourtant moins arrosé. La trypanosomiase animale est une maladie parasitaire transmise par la mouche Tsé-tsé. Elle affaiblit considérablement les animaux et réduit le taux de natalité et de jeunes parvenant à l'âge adulte. L'onchocercose est une maladie véhiculée par les simulies femelles, de petits moucheronnets sombres piquant le jour. Ces simulies vivent près des cours d'eau rapides. Ils transmettent un parasite, un nématode : *Onchocerca volvulus*, *O. caecutiens* (ver des aveugles) qui va former des nodules sur la peau puis les larves vont migrer dans le tissu sous cutané. Cette maladie est la première cause de cécité dans cette région d'Afrique. Un plan de prophylaxie général contre l'onchocercose a été mis en place en 1957 : élimination des simulies le long des cours d'eau, plan OMS dans 11 pays africains et dépistage et traitement des onchocerciens par dénodulation, puis chimiothérapie antiparasitaire. La sensibilisation de la population permet une meilleure protection contre les piqûres de ces insectes. Ces deux maladies ont donc reculé dans les années 1980 grâce à des plans de prophylaxies.

Le plateau Mossi est la zone la plus densément peuplée de Burkina Faso. Ceci est dû à des raisons historiques. Nous avons vu plus haut que cela a été un des facteurs déclenchant de la crise. La surpopulation du plateau Mossi est devenue problématique, avec les techniques agricoles à leur disposition, les agriculteurs n'avaient pas assez de terres pour se nourrir et nourrir leur famille. Ceci, ajouté aux faibles potentialités du sol et à sa dégradation avancée, explique que les jeunes ménages Mossi ont dû trouver de nouvelles terres ailleurs, toujours plus loin. Ils ont donc été poussés à émigrer vers le Niger et la Côte d'Ivoire, mais aussi vers

le sud-ouest du Burkina devenu attractif. Depuis, les Mossi se sont fait expulser du Niger, puis de Côte d'Ivoire et ne sont pas retournés sur le plateau Mossi. Ils se sont donc installés dans la zone cotonnière. En outre, les deux grandes années de sécheresse (1973 et 1984) ont renforcé ces vagues migratoires (fuite des mauvaises conditions climatiques sur les plateaux Mossi).

Cette zone au sud ouest du pays étant peu attractive au départ, les migrants ont traditionnellement toujours été accueillis chaleureusement par les autochtones peu nombreux, et ce d'autant plus que la brousse sauvage avait quelque chose d'effrayant et sa colonisation était plutôt rassurante. Les migrants déjà installés sur place avaient donc un réseau d'accueil très efficace. Mais nous allons voir que l'intensification de cette migration va être à l'origine de certaines tensions ethniques dans la région.

En effet, le taux d'immigration dans la région d'Houet, région la plus au nord de la zone cotonnière et donc première colonisée, était de 7,9% par an de 1975 à 1985. De 1985 à 1996, il n'était plus que de 2,8% car la région étant maintenant densément peuplée, les migrants vont plus au Sud, dans les régions de Comoé, Kéné Dougou et Poni. Ainsi, toujours dans la région d'Houet, la densité de population est passée de 10 habitants/km<sup>2</sup> en 1960 à 24,45 en 1975 et à 36,60 en 1996. Dans cette région, les autochtones (Bwa, Bobofing et Marka) ne représentent aujourd'hui plus que 30% de la population. Les Mossi représentent eux 56% de la population. Les autres migrants sont les Samo et les Peul. Les autochtones ont de ce fait un grand sentiment d'envahissement. Ils commencent à déroger aux règles traditionnelles de gestion du foncier. On a ainsi vu une mutation des pratiques foncières.

## **b) Le droit foncier traditionnel est bafoué.**

Traditionnellement, les jeunes agriculteurs accédaient à la terre soit par un don (au sein d'une famille) soit par un prêt permanent. Aujourd'hui, la terre est devenue un bien qui se vend et se loue. Ce sont d'abord les terres près des villes qui ont été concernées, puis de plus en plus de terres cultivables de la brousse. La location est le plus souvent un contrat oral, rarement écrit, de un à trois ans. Les locataires se trouvent dans un état d'incertitude extrême. La location peut se terminer avant la fin car il n'y a pas vraiment de contrat. De plus, les locataires ne sont pas tentés d'améliorer la qualité du sol en apportant des engrais de fond ou en aménageant des systèmes anti-érosifs, sachant que ces investissements profiteront au propriétaire et non à eux. De fait, les paysans, notamment les migrants Mossi, ont pratiqué une agriculture minière. La terre ne leur appartenant pas, ils l'exploitaient sans l'entretenir et une fois la terre trop dégradée, trop 'épuisée', ils allaient en coloniser de nouvelles, à moins que le propriétaire ne les ait expulsés avant. Comme ils laissaient aux autochtones une terre inculte, les autochtones sont de plus en plus réticents à prêter les terres.

Il y a donc une pression énorme sur les terres. Le taux d'occupation du sol varie entre 50 et 80%, au détriment des pâturages et de parcours pour les troupeaux, d'où de nombreux heurts entre agriculteurs et éleveurs. Il y a donc moins de souplesse dans les mécanismes fonciers car il y a moins de terres disponibles. La concurrence pour l'accès à la terre et les autres ressources, ainsi que le contrôle de l'espace agricole, provoquent de nombreux conflits entre migrants et autochtones, agriculteurs et éleveurs, et même des conflits internes à une même catégorie. Les agriculteurs, migrants ou autochtones, se sont donc appropriés le plus de terres possible, en défrichant une grande partie de la brousse. Cette course à l'appropriation de la terre a eu lieu dans les années 1980. Les agriculteurs défrichaient même plus que ce qu'ils ne pourraient jamais cultiver. Les champs sous couverts arborés près des villages ont donc été abandonnés pour que les paysans puissent s'approprier de nouvelles terres. Il n'y a aujourd'hui plus beaucoup de jachères dans cette zone cotonnière : 'la brousse est finie'.

Les jeunes agriculteurs autochtones considèrent que la terre leur appartient. Ils peuvent retirer la terre que leurs parents avaient prêtée aux migrants sans donner aucune raison valable. Les enfants de migrants, nés dans la zone, n'ont donc pas un accès à la terre facile. Ils vivent dans une grande précarité, qui les pousse à toujours être mobile. Le retrait de parcelles a déjà provoqué des morts. Les éleveurs vivent dans une insécurité bien plus grande encore, la terre n'étant pas cultivée, elle n'appartient pas à l'éleveur qui l'utilise, un agriculteur peut donc la lui prendre sans problèmes.

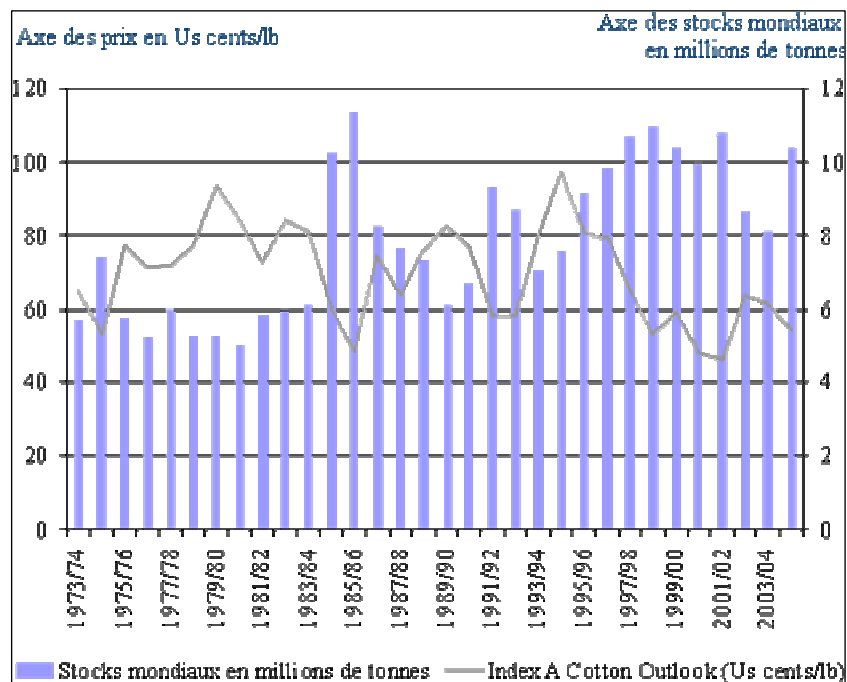
### c) Comment rétablir la sécurité foncière.

Cette insécurité foncière provoque, en plus des conflits, un non-respect du sol et des ressources naturelles. Comme nous l'avons déjà dit, les agriculteurs ne peuvent pas investir pour entretenir un sol qui ne leur appartient pas et d'où ils peuvent être expulsé d'un jour à l'autre. Pour rétablir une sécurité foncière et enrayer cette course à l'appropriation de la terre, l'Etat s'est déclaré propriétaire de toutes les terres du Burkina Fasso. Cette nouvelle règle s'est révélée inefficace car la population respecte plus le droit coutumier que celui de l'Etat central. Cela a même parfois eu un effet inverse sur la dégradation de l'écosystème. En effet, comme il n'y avait pas de possession, les paysans ne se sentaient pas responsables de la terre. Les biens communs, appartenant à tout le monde et donc à personne, étaient la cible d'abus, de surexploitation de bois, de gaspillage (comme 'un homme qui a abattu un arbre pour récolter ses fleurs'). Le droit foncier doit donc être amélioré et respecté.

Tout d'abord les paysans doivent accepter cette situation comme une transition inexorable. On ne reviendra pas en arrière. Le plus efficace pour clarifier le droit foncier est de reprendre les termes des droits coutumiers. Il faut aussi éviter qu'ils soient bafoués comme cela commence à se faire. Pour cela, il faut créer des instances capables de juger les problèmes de droits fonciers entre les différentes parties. Les villages peuvent conserver un espace collectif mais il faut qu'il soit géré efficacement et que tout abus soit très sévèrement puni.

### 3. Les limites de la solution coton

Tout d'abord, les variations de prix sont très importantes d'une année sur l'autre, comme nous pouvons le remarquer sur la figure ci-contre. Cela affecte les petits producteurs, mais en garantissant un prix d'achat la SOFITEX diminuait le risque des cotonculteurs. Toutefois, le prix du coton a une tendance à la baisse importante. Le coton ne rémunère plus les paysans qui cultivent par conséquent de plus en plus de céréales vivrières (autant dire que les opposants au coton pour des raisons de limitation des cultures vivrière au profit de cultures de rente sont 'rassurés'). La SOFITEX a enregistré un déficit d'environ 52,8 millions de dollars pour la campagne 2006. Cette baisse des prix est due à la



[www.unctad.org/infocomm/francais/coton/](http://www.unctad.org/infocomm/francais/coton/)



surproduction au niveau mondial (cf figure ci-dessus). Les pays dits 'du nord' (Etats-Unis, Grèce, Espagne), hautement mécanisés, avec une productivité du travail au moins 200 fois supérieure à celle des africains, font chuter les prix. Les subventions que leurs agriculteurs touchent à la production accentuent encore la tendance. Les agriculteurs burkinabés ont beau essayer de faire valoir une qualité 'récolté à la main', cela n'assure plus un prix assez élevé pour que la culture du coton soit rémunératrice.



**Au Burkina Faso, traitement par un insecticide**  
<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>



**Aux USA arrosage au défoliant**  
<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>



**Récolte à la main**  
<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>



**Récolte sur 7 rangs à la fois aux USA**  
<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>

De plus, il est dangereux pour l'économie burkinabé de se baser, pour construire son économie, uniquement sur l'exportation du coton. C'est un peu le cas aujourd'hui et c'est pour cela que le Burkina, trop dépendant du cours du coton, subit son prix baissier. Il est donc nécessaire pour ce pays de diversifier les risques qu'il encourt afin de diminuer leur impact s'ils prennent pied dans la réalité économique.

Enfin, la culture cotonnière est gourmande en pesticides et en insecticides, nuisibles à l'environnement mais aussi et surtout à la santé des agriculteurs qui ne prennent souvent pas les précautions recommandées lors de l'application. Certains rajouteraient que l'effet principal induit par la culture du coton -à savoir l'emploi des engrais pour des cultures non cotonnières- représente un gaspillage et éventuellement même un danger, car les engrais dont l'accès est facilité sont spécifiques de la culture du coton (mais le côté négatif des effets induits est relativement limité car les cultures céréalières en rotation avec le coton s'accoutument relativement bien de ses engrais spécifiques au coton).

On peut s'interroger sur l'avenir du coton au Burkina Faso dans le contexte actuel de surproduction. Les cotonculteurs risquent en effet de se détourner bien vite du coton si le prix reste bas, même si jusqu'à présent la SOFITEX et les autres firmes ont pu faire jouer la concurrence en avançant l'argument de la qualité du coton, du fait de sa récolte à la main. D'autant que le prix de l'engrais, lui, augmente. Ceci est aussi accentué par le fait que l'euro est fort. En effet, le coton est vendu en dollar mais les engrais sont achetés en euros. De fait, les engrais augmentent d'autant plus et le prix du coton diminue également. Le gouvernement va donc devoir trouver une solution à cette crise du prix du coton.

En outre, l'Etat Burkinabé encourage la production de coton à l'aide de subventions et base son économie sur celle-ci. Mais on s'aperçoit également que d'un côté son économie basée sur le coton n'est plus une valeur sûre à cause des cours baissiers du coton et que de l'autre côté, ce même pays est un gros importateur de produits agricoles primaires tel que les céréales (blé, riz), la poudre de lait, de légumes en boîte ou concentré et la viande venue de pays dits 'émergents'. Le Burkina est donc loin d'être autosuffisant, le coton aujourd'hui ne pourrait servir qu'à essayer de rétablir la balance import-export, mais le pays importe plus qu'il n'exporte.

Dans ce contexte, plusieurs interrogations pointent quant à l'avenir :  
Comment faire entrer des devises ? Faut-il trouver une autre culture plus concurrentielle ? Développer un autre marché ? Comment sortir de ce système qui semble rentrer en crise ?  
A une échelle plus globale, comment intégrer les Peuls à la société burkinabé et comment rendre celle-ci plus égalitaire ?

## **IV- Quel avenir pour ce pays ?**

### ***1. Laissons les Burkinabé profiter de leur 'or blanc' !***

Nous avons vu que le différentiel de productivité du travail entre les pays de la périphérie (ou dits 'en voie de développement') et les pays industrialisés/mécanisés limite la compétitivité des cotonculteurs burkinabé. Cependant, c'est surtout le dumping économique au travers des subventions européennes et américaines qui entrave excessivement les bénéfices économiques que les cotonculteurs pourraient obtenir de leur travail. Dans ce contexte, il faut trouver des propositions non seulement pour améliorer les rendements cotonniers au Burkina ou améliorer la rémunération du travail, mais aussi parvenir à faire supprimer ces subventions qui coulent le Burkina.

#### **a) Amélioration des rendements cotonniers versus amélioration de la rémunération du travail ?**

En ce qui concerne l'amélioration des itinéraires techniques pour augmenter les rendements, deux options sont actuellement à l'étude. D'un côté, certaines institutions (l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), la firme américaine Monsanto et Burkina Biotech Association) ont développé un programme de recherche de 2 ans autour du coton transgénique Bollgard II ou coton Bt, sur les stations Farako-Bâ (région Ouest) et Kouaré (région de l'Est). Ce programme visait à améliorer la lutte contre les parasites et étudiait aussi la rentabilité de l'insertion d'une telle technologie dans la production cotonnière burkinabé. D'après ces travaux, « le gène Bt n'influe ni sur la précocité ni sur le rendement égrenage du coton. De plus, le Bollgard II permettrait l'accroissement du rendement en coton graine, ainsi qu'un contrôle efficace des populations larvaires, lépidoptères et phyllophages ». De plus, la rentabilité d'une telle introduction a été avancée par les mêmes chercheurs.

Si ce programme a été bien perçu par les professionnels interrogés, avides d'avancées technologiques afin de ne prendre aucun retard (les USA et la Chine cultivent déjà de telles espèces), il en est autrement pour la population. En effet, celle-ci s'interroge sur des éventuels problèmes sanitaires et environnementaux, et ce d'autant plus que l'application de la législation mise en place pour encadrer les expérimentations du coton Bt n'a pu être contrôlée, faute de structure fonctionnelle. Certaines personnalités, dont Jean-Didier Zongo, professeur en génétique à l'Université de Ouagadougou et président de la Coalition de veille face aux organismes génétiquement modifiés au Burkina Faso (CV-OGM/BF), s'engagent ainsi, si aucune structure appropriée n'est mise en place d'ici cinq ans, à mener une campagne de sensibilisation auprès de la société civile afin de mettre en garde face aux problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'introduction des OGM au Burkina Faso.

Ainsi, ce début de solution aux problèmes de la lutte contre les nuisibles (et donc de réduction de l'utilisation de pesticides et insecticides) et d'amélioration des rendements cotonniers est à nuancer. D'une part, il est vrai que cette étude est à prendre avec des pincettes car elle a été menée par des structures dont des intérêts économiques sont en jeu. On peut donc douter de la totale objectivité des résultats obtenus, en particulier ceux concernant la rentabilité économique pour les cotonculteurs, puisqu'ils devront, entre autres, racheter chaque année des nouvelles semences à Monsanto et payer à chaque fois le brevet relatif à la mise au point de cet OGM. Mais ce problème semble pris en compte par le gouvernement burkinabé, qui s'engagerait à pousser la production locale à bas prix de telles semences. D'autre part, et outre les problèmes sanitaires ou environnementaux éventuels, les OGM

risquent de ne pas être acceptés par la population locale et vont sans doute être le sujet de débats animés. Cette solution est donc relativement limitée, bien qu'elle risque de se développer à l'avenir, grâce (ou à cause ?) de ses avantages au niveau du rendement et de l'utilisation réduite de pesticides, ainsi que sous la pression des différents lobby (semenciers et autres).

D'un autre côté, certaines ONG développent une agriculture biologique et une commercialisation sous l'égide de labels équitables. L'itinéraire technique en agriculture biologique se base essentiellement sur deux principes : la prévention de l'attaque des nuisibles/adventices et l'apport d'engrais verts (légumineuses, pailles des céréales). Pour ce faire, un des techniques fondamentales est la rotation des cultures. Dans les pays de l'hémisphère sud, la culture biologique du coton est souvent incluse dans assolement associant maïs, millet, différents haricots ou des cacahouètes. D'autres assolement peuvent comporter des légumineuses, oléagineux ou céréales ou des plantes à épices ou maraîchères (piment rouge ou oignons). Un autre moyen de lutter contre les parasites a été développé au travers d'une méthode dénommée 'push and pull'. Grâce à une culture intercalaire, on attire les nuisibles à ce niveau en utilisant des plantes 'pièges', pour lesquelles ces parasites ont une préférence. Ainsi, le tournesol ou le haricot, plantés une rangée sur cinq dans un champ de coton, attirent différents papillons. Il en va de même du gombo qui chasse l'anthrome du cotonnier quand il est planté en bordure des champs. Ceci ne fonctionne qu'à la condition que le calendrier de culture de ces plantes soit bien coordonné avec celui du coton (croissance et floraison concomitantes). Par ailleurs, des microorganismes peuvent compléter cette lutte contre les parasites, par exemple la bactérie du sol *Bacillus thuringiensis* (Bt en abrégé, son principe actif a été utilisé pour mettre au point les cotons Bt) qui produit une protéine toxique uniquement pour les parasites (pas de toxicité pour l'Homme). En outre, on peut avoir recours à des méthodes physiques que sont les pièges odorants, facilement fabriqués par les agriculteurs eux-mêmes (et lumineux, mais problèmes parfois pour l'alimentation en électricité !) et pour lutter par exemple contre l'anthrome et la



[http://www.pan-germany.org/download/sans\\_chimique.pdf](http://www.pan-germany.org/download/sans_chimique.pdf)



[http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05\\_Rapport\\_Annuel\\_BF\\_FR.pdf](http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05_Rapport_Annuel_BF_FR.pdf)

chenille épineuse du cotonnier. Les formulations utilisées (extraits de plantes principalement, mais aussi cendre, urine de vache) peuvent de plus être mises au point de façon spécifique à une région, par ces mêmes agriculteurs au cours de rencontres et d'échanges de connaissances locales traditionnelles (par exemple au Bénin, création d' 'écoles d'agriculture rurales').

Ainsi, l'ONG suisse Helvetas, en partenariat avec avec l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPCB) et l'INERA, a développé depuis 2004 au Burkina un programme de cotonculture biologique et équitable. Au total 663

producteurs dont 45% de femmes ont cultivé du coton biologique sur une superficie totale de



322 ha. La production qui a eu lieu dans 4 zones du pays (Fada, Pô, Ioba et Tiefora) a atteint 150t de coton graine. L'égrenage effectué pour les 4 zones dans l'usine de Fasocoton à Ouagadougou a produit 61t de coton fibre, de bonne qualité. Le prix du coton graine payé aux producteurs sera fixé en fonction du marché et devrait être de 245 FCFA/kg pour le coton bio et de 272 FCFA/kg pour le coton bio&équitable (+ prime de 34 FCFA/kg pour des projets sociaux). Pour comparaison, le coton graine 'conventionnel' était payé 165 FCFA/kg (qualité premier choix) par la SOFITEX en 2006, soit presque moitié moins que le coton graine issu de l'agriculture biologique. De plus, pour pouvoir comparer économiquement, il faudrait aussi prendre en compte les économies d'intrants réalisés par ces agriculteurs mais aussi les pertes indéniables de rendements liés à l'itinéraire technique de la filière biologique. Cependant, ces pertes de rendements peuvent être limitées en rendant possible l'accès au micro crédit afin

que les agriculteurs puissent mieux s'équiper (charrettes, charrues, brouettes, semoir...) et mieux suivre les recommandations culturales (dates de semis par exemple), mais aussi par l'organisation de rencontre entre les paysans et de formations. Il est aussi intéressant de voir que ces contonculteurs vont développer des cultures associés (par la rotation des cultures et aussi par les plantes pièges et les engrais verts) qui pourront éventuellement être vendus en tant que produits issus de l'agriculture biologique eux aussi, ou simplement diversifier l'alimentation des agriculteurs. D'après un calcul réalisé par Helvetas dans son rapport de 2005,

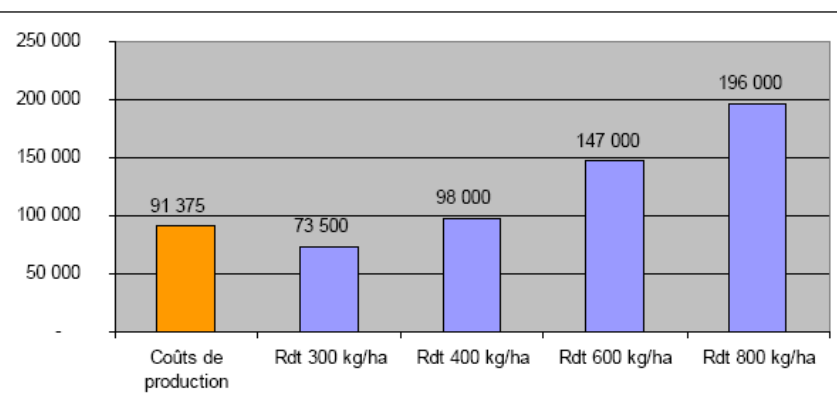
la culture de coton biologique dégagerait des marges bénéficiaires à partir d'un rendement de 400 kg/ha (contre des rendements de 600kg/ha pour atteindre des marges similaires en coton conventionnel), ce qui est relativement faible et donc accessible facilement.

Enfin, cette initiative a été couronnée par un franc succès, et ce en particulier auprès des agriculteurs qui se sont montrés enthousiastes. C'est pourquoi Helvetas et ses partenaires projettent d'étendre le projet à d'autres surfaces du Burkina et d'autres producteurs, d'autant plus que la demande en coton biologique de leurs partenaires commerciaux n'est pas encore satisfaite.

## b) Combats contre les protectionnismes des pays dits 'du Nord'

Outre l'effort nécessaire de la part des producteurs pour améliorer leurs rendements, il serait souhaitable que les négociations commerciales internationales aboutissent à une réduction du protectionnisme exercé par les pays dits 'développés' au travers des subventions pour l'agriculture et qui maintient des prix bas, tuant l'agriculture africaine. Pour ce faire, nous pensons que les agriculteurs burkinabés, et plus généralement les agriculteurs africains devraient s'efforcer encore de se regrouper pour discuter et faire remonter les conclusions et les argumentaires aux plus hautes instances décisionnelles. Cette mise en place de structures paysannes -qui a déjà eu lieu en partie- est le pré requis pour avancer au niveau international, de façon à peser sur la table des négociations.

Ici encore, l'idée développée par M. Dufumier de supprimer les aides PAC (et ses sœurs américaines) pour les reverser sous forme d'aide à la production de qualité et non plus



**Revenu du coton biologique à différents niveaux de rendements en kg/ha et comparaison avec les coûts de productions moyennes (niveau de prix : 245 FCFA/kg)**

[http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05\\_Rapport\\_Annuel\\_1\\_BF\\_FR.pdf](http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05_Rapport_Annuel_1_BF_FR.pdf)

de quantité et de trouver comme débouché la restauration collective prend son sens. On pourrait penser d'abord que pour des produits non vivriers comme le coton, la solution s'estompe ; mais en réalité, on peut reprendre cette idée et proposer comme débouché du coton biologique européen encore les services publics, avec tous les uniformes (poste, sncf, police..) fabriqués à partir de coton biologique. Bien sûr, la faisabilité économique de ce raisonnement serait à vérifier, surtout que les services publics tendent à se privatiser (quelle autorité alors pour 'imposer' la règle du biologique ?)!!!

Cependant, des négociations en vue de la suppression des subventions dans les pays dits 'du Nord' semblent peu prometteuses, car l'acceptation d'un tel scénario de la part de ces pays est peu crédible (volonté de préserver l'agriculture dans les montagnes ou zones marécageuses). Certes, une redistribution dans le cadre de la discussion ci-dessus peut être envisagée avec un certain réalisme, mais les subventions ne seront jamais totalement supprimées. Par contre, le Burkina devrait avoir le droit de protéger ses frontières ; nous y reviendrons un peu plus loin.

## **2. L'avenir de façon plus générale, à l'échelle du pays et des autres cultures**

### **a) Développement de l'association culture/élevage**

Dans les zones cotonnières, on est en train d'assister au développement de systèmes agraires qui associent les cultures et l'élevage laitier. En effet, certains paysans qui ne s'en sortent pas trop mal réussissent aussi à mettre de l'argent de côté pour investir dans une étable et un petit troupeau bovin laitier. Ce système permet une meilleure gestion des pâturages et des déjections, réutilisées comme fertilisants, mais aussi une diversification des productions, améliorant les sources de revenus et l'équilibre de l'alimentation familiale, et diminuant l'intensité du risque encouru.

### **b) La révolution blanche, où comment sauver les Peul ?**

Les Peuls, à la fois menacés physiquement par les agriculteurs qui ne veulent plus de leur passage sur leur terre pour aller rejoindre le sud en saison sèche (cf trop de dégâts), mais aussi économiquement par les agriculteurs éleveurs (qui se mettent eux aussi à produire du lait) et les pays dits 'du nord' (qui exportent en Afrique de la poudre de lait et du lait concentré et contribuent ainsi à la chute des prix du lait). Ainsi, les Peul sont une ethnie relativement exclue, vivant dans une extrême misère (du fait aussi que les agriculteurs n'ont plus besoin d'eux pour fertiliser leur champs vu qu'ils ont des animaux de trait), et certains pensent qu'ils sont sur le point de disparaître si rien n'est fait pour les aider. Un des défis à relever à l'avenir est donc de redorer la place des Peul dans le pays.

Une solution proposée par certains serait de créer un couloir de passage nord-sud, une zone de droit de passage pour les peuls, afin d'accroître la durée de vie du système actuel de pastoralisme peul. A l'exception du fait que cela donnerait une sorte de statut social aux Peuls en leur reconnaissant ce droit, cette solution semble limitée parce que d'une part cela marginaliserait encore cette peuplade, et d'autre part le système agraire n'étant pas vraiment renouvelé, il ne semble pas durable à long terme (le problème des surfaces nécessaire à cet élevage extensif reste entier dans un contexte avec une telle densité de population).

Une autre solution, avancée par l'étude commandée par MISEREOR et réalisée par Maurice OUDET, serait de promouvoir une 'révolution blanche' telle qu'elle a eu lieu en Inde. Les éleveurs Peuls se sédentariseraient, ce qui réduirait sans doute les conflits avec les cultivateurs, du fait du passage d'un élevage extensif à un élevage moins exigeant en surfaces et aussi plus productifs. Il s'agirait aussi que ces éleveurs puissent vivre de leurs productions

(lait et lait transformé à savoir yaourts dont les Burkinabé sont friands, lait caillé, du fromage pour les urbains). Mais là aussi, le développement de cette production sera contraint par les importations des pays dit 'du Nord', du fait de la différence de productivité du travail et des subventions accordées aux agriculteurs de ces pays. La production laitière n'est donc pour le moment pas compétitive, puisque les produits importés, même après répercussion des coûts de transport et des droits de douanes sont moins chers que des produits locaux. Ainsi, des femmes peuls ont parfois acheté du lait en poudre issu des surplus européens pour fabriquer leurs fromages ! Le gouvernement burkinabé, pour lutter contre ce phénomène, pourrait tenter de mettre en place une stratégie de substitution des produits importés aux produits locaux, au travers par exemple de publicités pour des produits traditionnels. De plus, afin de promouvoir la production laitière, ce même gouvernement pourrait être à l'origine de l'organisation de la filière lait burkinabé en faisant appel par exemple à la création de coopératives laitières, en subventionnant cette production au titre de la souveraineté alimentaire et en mettant en place des formations à cette production (pour la lutte contre les pathologies par exemple). Etant mieux intégrés à la société burkinabé (car la nourrissant) et dégageant des revenus, les Peuls auraient sans doute de plus en plus de poids dans les négociations éventuelles (zone de passage pour ceux d'entre les Peuls restés nomades, zones pastorales préservées). Ils pourraient même par la suite réinventer des sortes de contrats de fumure : une fois fixés dans une région, ils pourraient peut-être procéder à des échanges fumier contre paille ou lait contre fourrage ?

### **c) Protection de l'agriculture vivrière**

Nous avons maintenant compris les difficultés de compétitivité que rencontrent les agriculteurs burkinabés. Et malgré ce différentiel de compétitivité, comme pour l'exemple des Peuls avec la production laitière, il faudrait que le gouvernement burkinabé parvienne à réaliser une substitution des importations vivrières par des productions locales. Ceci est d'autant plus vrai que parfois cette politique d'exportation ressemble plus à un cercle vicieux qu'à un programme réfléchi et bien tourné. Nous pouvons nous intéresser à l'exemple des légumes. Il y a quelques années, des agriculteurs Burkinabé ont été invités à produire des haricots verts de qualité destinés à la vente en Europe. Un problème de transport aérien a fait échouer le projet car les haricots arrivaient à Rungis dans un état lamentable, les transports n'étant pas assez fréquents. De fait, ces haricots ont été bradés dans de grandes surfaces. Dans le même temps, le Burkina importait du concentré de tomate d'Italie, rendu bien rouge grâce à un colorant. N'aurait-il pas été plus rentable (et durablement écologique !) de produire sur place des tomates ? Bien sûr, même en produisant des tomates burkinabé, rien n'est moins sûr que la population burkinabé consomme cette production locale plutôt que celle venue des pays dit 'du Nord', car ces produits ne seraient pas compétitifs, la principale cause du non développement d'une agriculture vivrière au Burkina étant la concurrence déloyale des pays du Nord. Une politique telle celle développée dans le paragraphe ci-dessus pour le lait pourrait là aussi être mise en place, avec valorisation gouvernementale auprès de la population des productions locales, subventions à la production pour améliorer la compétitivité.

Il faudrait donc développer une agriculture vivrière forte, en la protégeant des importations des pays dits 'du Nord', par des taxes douanières qui au moins équivalentes aux subventions en vigueur dans ces pays (car souvent les productions agricoles burkinabé seraient compétitives, s'il n'y avait aucune subvention dans les pays d'où proviennent les importations). Ces taxes devraient porter non seulement sur les céréales, mais aussi les cultures de case (fruits et légumes), ce qui valoriserait d'autant la femme et rétablirait un certain équilibre entre les deux sexes. Des groupements de femmes existent mais certains sont

assez peu efficaces. La place de la femme au Burkina est aussi un challenge important de l'avenir.

Mais le Burkina n'a pas l'air d'orienter sa politique dans cette direction. Bien sûr, nous sommes loin de tout savoir sur tous les tenants politiques. Toutefois, nous savons que le gouvernement Burkinabé subit l'influence des urbains, peu nombreux mais très puissants politiquement. La différence entre villes et campagnes est beaucoup trop accentuée. Les urbains exploitent les paysans. Ils sont habitués à manger du riz bien blanc, du pain bien blanc même si c'est moins bon pour la santé car trop transformés et donc moins riches. Le lait, les légumes, les céréales, tout vient de l'étranger à un prix dérisoire. De plus, ce ne sont évidemment jamais de produits frais, pourtant si chers aux nutritionnistes français. Et pendant le même temps, les paysans souffrent de ne pas pouvoir vendre leurs produits. Il faudrait donc s'attacher plus particulièrement à la sensibilisation (ou même rééducation !) des urbains pour qu'ils favorisent l'agriculture de leur propre pays et qu'ils acceptent les changements de prix des produits occidentaux si un jour l'Etat réussit à négocier des droits de douanes conséquents. De plus, on peut craindre l'influence conjointe des cotonniers, car l'application du principe de souveraineté alimentaire pourrait menacer le développement de la filière.

Les forts lobbies en présence laisseront-ils faire l'Etat burkinabé ?

Les pays du Nord renonceront-ils au marché Burkinabé ?

Les urbains s'accommoderont-ils des produits autochtones ?



## **Conclusion**

Le Burkina Faso, comme beaucoup d'autres pays africains, reste trop inégalitaire socialement et la corruption y bat encore son plein. Il faudra sans doute encore beaucoup de mutations dans les systèmes agraires pour que ce pays puisse se nourrir lui-même et grandir sur les marchés mondiaux, mais il faudra surtout des volontés politiques, par exemple volonté de ne pas laisser certaines populations (Peuls) s'éteindre. L'agriculture, emportée par l'essor de 'l'or blanc' (et bien que celui-ci semble entamer une période de crise), devrait se développer encore, diversifiant ses produits destinés à l'exportation et améliorant leur qualité, tout en assurant préalablement la souveraineté alimentaire. Les conditions à réunir pour un tel succès relèvent du Burkina lui-même mais aussi de la communauté internationale, qui devra soit se plier à un libéralisme total –et accepter sans broncher les immigrants fuyant des conditions insoutenables-, soit accepter de l'Afrique ce qu'elle prône officieusement pour elle, à savoir un protectionnisme. Mais tous les espoirs sont permis à ce niveau, d'autant plus que la prise de conscience environnementale qui anime actuellement les pays dits 'développés' pourrait bien jouer involontairement en faveur des agricultures non motos mécanisées, du fait de l'augmentation du prix du pétrole...



<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>

## **Bibliographie.**

### Livres

- *Le Burkina Faso*, Frédéric LEJEAL
- *Les politiques économiques du Burkina Faso*, Pascal ZAGRE
- *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Richard KUBA, Carola LENTZ et Claude NURUKYOR SOMDA

### Publications

- *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales*, Réseau GAO (Groupements Associations villageoises Organisations paysannes, 1993)
- *La brousse est finie !*, Bernard TALLET
- *Colonisation et modernisation des exploitations agricoles dans l'ouest burkinabé*, Bertrand TALLET
- *Numéro un pour de bon*, Jeune Afrique n° 2366, du 14 au 20 mai 2006
- *La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso, et plus largement en Afrique de l'Ouest ?*, Maurice OUDET pour MISEREOR, 2005
- *Téledetection et analyse des migrations de population au Burkina*, P. Morant, 1996
- *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers ; le Burkina Faso, une étude de cas*, Issa DRABO, François ILBOUDO, Bertrand TALLET, 2003
- *Persistence de la culture temporaire dans les savanes cotonnières de l'Afrique de l'Ouest*, Georges SERPANTIE, 2003
- *La République populaire et démocratique de Haute-Volta n'est pas : 'en voie de développement' mais : 'en voie de destruction'*, René DUMONT avec Charlotte PAQUET, 1984
- *Mondialisation : le Burkina Faso espère redresser la tête grâce au coton*, Philippe BERNARD, Le Monde, 6 Juillet 2005

### Sites Internet

- [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=20751&id\\_rubrique=21](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=20751&id_rubrique=21)
- <http://www.abcburkina.net/content/view/373/62/lang.fr/>
- [http://www.fao.org/ag/agl/aglw/aquastat/countries/burkina\\_faso/indexfra.stm](http://www.fao.org/ag/agl/aglw/aquastat/countries/burkina_faso/indexfra.stm)
- <https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html>
- <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/BURKINAFASOEXTN/0,,menuPK:343886~pagePK:141132~piPK:141107~theSitePK:343876,00.html>
- <http://www.primature.gov.bf/burkina/cartepostale/frehydro.htm>
- <http://www.afrik.com/article10474.html>
- <http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/textiles/02-coton-culture.html>
- <http://www.congonline.com/Agronomie/Coton.htm>
- [http://www.sofitex.bf/filiere\\_coton/situat\\_actuelle.php](http://www.sofitex.bf/filiere_coton/situat_actuelle.php)
- [http://www.pan-germany.org/download/sans\\_chimique.pdf](http://www.pan-germany.org/download/sans_chimique.pdf)
- [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=17492](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=17492)
- [http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05\\_Rapport\\_Annuel\\_BF\\_FR.pdf](http://www.helvetas.ch/global/pdf/topic/biobaumwolle/05_Rapport_Annuel_BF_FR.pdf)
- [http://www.lefaso.net/article.php3?id\\_article=14319](http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14319)